



Programme de l'éducation à l'environnement pour 2019

Table des matières

- 1 Introduction**
- 2 Mesures**
 - 2.1 Niveau systémique
 - 2.2 Niveau opérationnel
 - 2.3 Programmes de formation thématiques
 - 2.4 Recherche et développement

1 Introduction

L'Office fédéral de l'environnement (OFEV) fixe des objectifs aux niveaux systémique et opérationnel, conformément à sa stratégie dans le domaine de l'éducation.

La mise en œuvre opérationnelle de ces objectifs est effectuée annuellement sur la base d'un programme éducatif. Le présent programme est valable pour 2019.

2 Mesures

Les mesures peuvent être réparties en quatre champs d'action. Au niveau systémique, l'OFEV influe, à l'échelon national, sur les affaires politiques en matière d'éducation à l'environnement. Au niveau opérationnel, l'OFEV encourage les compétences environnementales tant au sein de la population que dans les domaines d'activités professionnels. Par ailleurs, il soutient des programmes de formation thématiques et octroie des projets de recherche ayant trait à l'éducation à l'environnement.

2.1 Niveau systémique

L'OFEV réalise un monitoring périodique des procédures législatives pertinentes dans les domaines de l'éducation et de l'environnement au plan national. Sur cette base, il sélectionne les affaires à traiter (p. ex. consultation des offices).

Les affaires politiques mentionnées ci-après constituent un instantané de ce monitoring.

L'éducation à l'environnement (EE) dans le système éducatif suisse

- Révision ou établissement de nouveaux plans de formation et ordonnances relatifs à la formation professionnelle initiale CFC/AFP
- Révision ou établissement de nouveaux règlements d'examen et de guides des métiers de la formation professionnelle supérieure
- Plans d'études cadre révisés pour les filières de formation des écoles supérieures
- Révision partielle de la loi sur les EPF
- Loi fédérale sur la Haute école fédérale en formation professionnelle

Aspects liés à la formation dans la législation environnementale suisse et dans les affaires politiques

- Stratégie sols
- Finance durable
- Révision de l'ordonnance du DETEC relative au permis pour l'emploi de produits phytosanitaires dans l'agriculture et l'horticulture
- Procédure de consultation concernant la révision de la loi sur la protection de l'environnement : mise en œuvre de la Stratégie de la Suisse relative aux espèces exotiques envahissantes
- Prise de connaissance de l'état d'avancement de l'Agenda 2030 de développement durable, décision des priorités et suite de la mise en œuvre

Autres affaires pertinentes pour l'EE

- Stratégie pour le développement durable 2020-2023
- Stratégie énergétique 2050
- Message FRI 2021-2024

2.2 Niveau opérationnel

L'OFEV encourage les compétences environnementales dans les domaines d'activités professionnels comme au sein de la population. Pour ce faire, il utilise les moyens suivants : information, communication, conseils et expertises, échange d'expériences par le biais de réseaux et de manifestations et soutien accordé à certains projets.

Pour encourager la compétence environnementale dans les domaines d'activités professionnels (cf. 2.2.1), il faut soutenir des formations continues et filières de formation spécifiques ainsi que leur développement, sur le plan tant de la conception que du contenu. L'intégration des aspects environnementaux dans la formation tertiaire tout comme la mise en place puis le fonctionnement efficace de l'organisation du monde du travail Environnement (Ortra Environnement) constituent également des priorités.

Les parcs et les centres nature sont essentiels à la promotion de la compétence environnementale au sein de la population (cf. 2.2.2). Dans ce contexte, les offres de formation pour différents niveaux scolaires, pour la formation non formelle ainsi que celles faites dans le cadre de l'éducation au développement durable (EDD) jouent aussi un rôle crucial.

L'OFEV collabore avec des partenaires externes pour la mise en œuvre. Il a des contrats à long terme avec les organisations suivantes (par ordre alphabétique) : Association suisse pour la protection des oiseaux (ASPO) / BirdLife Suisse, AZ skills, éducation21, GLOBE Suisse, Institut WERZ, Pro Natura, sanu et SILVIVA. En outre, l'OFEV entretient d'autres collaborations dans le cadre de projets ponctuels avec, par exemple, la Fondation suisse pour la pratique environnementale PUSCH.

Promotion des compétences environnementales au sein de la population et dans les domaines d'activités professionnels

Le tableau suivant présente les différents domaines de prestations, les mesures et les prestations prévues ainsi que les institutions de formation chargées de la mise en œuvre en 2019.

Domaine de prestations	Mesures / prestations	Organisations chargées de la mise en œuvre
Communication	Information de la population, des professionnels et des spécialistes sur les offres de formation, manifestations, congrès, publications ainsi que sur les derniers développements en matière d'éducation à l'environnement et d'éducation au développement durable	éducation21, Ortra Environnement, PUSCH, sanu, SILVIVA
Réseaux, forums, congrès, colloques	Mise en réseau, coordination, échange d'expériences et formation continue des acteurs	Ortra Environnement, PUSCH, sanu, SILVIVA, éducation21
Conseil, expertises	Conseil à la population et aux acteurs de l'éducation à l'environnement sur les offres de formation et de formation continue dans le secteur de l'environnement ; expertises	AZ skills, éducation21, Ortra Environnement, sanu, SILVIVA, WERZ
EE/EDD à l'école obligatoire et au niveau secondaire II	Réalisation de projets pour différents groupes cibles	éducation21, GLOBE Suisse, Pro Natura, PUSCH, SILVIVA, ASPO/BirdLife Suisse
Assurance qualité	Assurance qualité dans les domaines des médias et des projets scolaires	éducation21, SILVIVA
Formations	Filières de formation existantes : poursuite et développement (cadre conceptuel et contenu)	sanu (filières « Gestion de projets nature et environnement » et « Conseil et communication en environnement ») SILVIVA (Formation certifiante en éducation à l'environnement par la nature, formateur/trice d'adultes dans le domaine de l'environnement)
Formation continue de groupes professionnels ciblés	Développement des compétences en gestion des professionnels dans leur domaine d'activités, afin de leur faciliter l'application correcte de la législation	PUSCH, sanu, SILVIVA (formation forestière), WERZ
Analyses	Analyse de certains domaines professionnels en fonction de leur efficacité en matière de ressources et d'énergie ; identification des possibilités d'optimisation	Ortra Environnement, bureaux d'ingénieurs privés
Études d'impact	Études visant à optimiser le processus de développement d'une profession en ce qui	WERZ

	concerne les effets produits : documents de mise en œuvre cohérents, matériel pédagogique axé sur la pratique, enseignants réceptifs, etc.	
EE/EDD dans la formation non formelle	Planification et réalisation d'offres de formation en matière d'éducation à l'environnement et d'éducation au développement durable pour différents groupes cibles	GLOBE Suisse, Réseau suisse des centres nature, Pro Natura, SILVIVA, ASPO/BirdLife Suisse

2.3 Programmes de formation thématiques

Formation dans le domaine de la protection du climat

Le Programme Climat – formation et communication remplit un mandat du Parlement et met l'accent sur la formation professionnelle, l'information et le conseil à l'intention des Cités de l'énergie et des communes. Le Conseil fédéral a pris connaissance du programme 2016, dont les mesures seront mises en œuvre durant les années 2017 à 2020 en coordination avec les activités de SuisseEnergie (Office fédéral de l'énergie) et des autres services fédéraux.

Formation dans le domaine de la finance durable

Conformément au rapport « Économie verte : mesures de la Confédération pour préserver les ressources et assurer l'avenir de la Suisse », l'OFEV est chargé de créer les bases permettant d'inscrire la finance durable dans la formation et la formation continue des acteurs du secteur financier : « [d]ans le domaine de la formation initiale et continue, il convient d'identifier d'éventuelles lacunes et d'étudier la possibilité de recommandations aux organes responsables des professions et aux organismes de formation ». Sur cette base, il a chargé, en 2017, une entreprise de fournir un aperçu de l'état actuel du degré d'intégration de la finance durable dans le paysage éducatif suisse et d'élaborer des recommandations d'amélioration ciblée de l'offre. Enfin, les acteurs clés du secteur financier doivent être en mesure d'assurer la prise en considération de critères relatifs à l'environnement, à la société et à la gouvernance dans les décisions de financement et d'investissement.

2.4 Recherche et développement

Le projet de recherche « Bildung zu Klimawandel und Klimapolitik auf allen Bildungsstufen. Exemplarische Lerngelegenheiten » a été lancé en août 2017. Il s'achèvera fin septembre 2019. Sur la base d'un plan éducatif élaboré entre 2016 et août 2017, il développera, testera, évaluera et adaptera des exemples d'opportunités d'apprentissage dans le domaine des changements climatiques et de la politique climatique à tous les niveaux d'enseignement. Le projet vise principalement à promouvoir la collaboration entre les différents niveaux et l'échange entre les régions linguistiques de Suisse.

S'agissant des formations professionnelles supérieures, les règlements d'examen pour les métiers les plus pertinents au regard de l'environnement et de l'énergie seront examinés dans le cadre d'un nouveau projet, qui débutera au printemps 2019, afin de déterminer si les compétences requises dans les domaines précités sont correctement prises en compte.